



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

04 juin 2025

DATE D’AFFICHAGE

04 juin 2025

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICE 15

PRESENTS : 13

VOTANTS : 13

PROCURATION : 0

OBJET :

**L’an deux mil vingt cinq
Le 10 juin à 20 heures 30**

Le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Boris DUBUC, Maire.

Étaient présents : Jacques BACHELET, Raymond BONFILS, Christine DAMBRY, Xavier DUBOURDONNAY, Boris DUBUC, Annick GUILLON, Isaline HAMEL, Benoît LUCAS, Cindy MORELLEC, Jean-Marie NOEL, Géraldine EUDIER, Gaëlle SPINNER, Sandrine THOREL

Étaient absents : Jean-Luc BERTHELOT, Philippe DIMARCO

Procurations : néant

Délib.n°31/2025 : Délibération bail commercial « Aime Evènement » :

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Mairie est propriétaire de la case commerciale n°6 sis Place au Mouchoirs d’une superficie de 44 m2. Pour éviter de laisser ce local vide, la commune souhaite mettre en location cette case avec un bail précaire afin de ne pas mettre un loyer trop onéreux pour une activité commerciale dans une petite commune. Ladite convention est annexée à cette délibération dont M. le Maire donne lecture.

Après en avoir délibéré par :

Contre : 0

Abstentions : 0

Pour : 13

- Approuve la convention de bail précaire au profit de « Aime Evènement » qui prend effet au 19 mai 2025 pour une durée d’un an.
- Dit que le loyer mensuel sera de 450 €.
- Autorise M. le Maire à signer la présente convention et tout document se rapportant à ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Boris DUBUC

